

La Directrice générale

Nantes, le 11 mai 2021

Affaire suivie par :

Laëticia BAR

Adjointe à la directrice des ressources humaines

Responsable régionale de formation

Direction des Ressources Humaines

Tél : 02.40.37.13.20

Mél : laëticia.bar@crous-nantes.fr

Décision n° 2021-93 du 11 mai 2021

portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, session 2021, dans l'académie de Nantes

VU le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

VU l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

VU l'arrêté du 24 mars 2021 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de Nantes, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE

Article unique

Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, au titre de l'année 2021, dans l'académie de Nantes :

Président :

Monsieur Gwénaél WEIL, attaché principal d'administration de l'Etat, Crous de Nantes Pays de la Loire, Nantes.

Expert :

Monsieur Laurent CHARBONNEAU, attaché d'administration de l'Etat, Crous de Nantes Pays de la Loire, Saint-Nazaire.

Membre :

Madame Marie-Aude DOUCET, attachée d'administration de l'Etat, Crous de Nantes Pays de la Loire, Le Mans.

Suppléante :

Madame Laetitia BAR, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe normale, Crous de Nantes Pays de la Loire, Nantes.



Corinne VADÉ